



Vu pour être annexé
à l'arrêté préfectoral
N°15-DDTM85-435
du 30 octobre 2015

Fait à La Roche-sur-Yon
Le 30 octobre 2015

Le Préfet


Jean-Benoît ALBERTINI

ÎLE DE NOIRMOUTIER

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES LITTORAUX



Île de Noirmoutier après le passage de Xynthia

Annexe n°1 : Lexique

à la notice de présentation

Approbation – Octobre 2015

Lexique

Aléa : Conséquence(s) physique(s) résultant d'un scénario d'événements. Il est caractérisé par son occurrence (cf définition "période de retour") et son intensité (faible à fort).

L'aléa de référence est l'aléa évalué sur la zone étudiée à partir d'un événement de référence* ou d'un scénario d'événements de référence. La carte d'aléa est la représentation graphique de l'aléa de référence.

Anthropique : Qui est, directement ou indirectement, lié à l'action de l'Homme.

Arase : Niveau supérieur d'un ouvrage de maçonnerie.

Bande de précaution : Dans le présent PPR, une distinction a été apportée entre « bande de précaution » et « zone exposée aux chocs mécaniques » (cf définition « zone exposée aux chocs mécaniques »).

Secteurs situés en front de mer, en arrière d'un ouvrage (type digue, perré) où, la population est en danger du fait des très fortes vitesses et de la violence des phénomènes auxquels elle peut être exposée suite à la rupture (brèche) de celui-ci.

Bassin de risque : Entité géographique pertinente pour l'analyse de l'aléa soumise à un même phénomène naturel.

Bathymétrie : Science de la mesure des profondeurs et du relief de l'océan pour déterminer la topographie du sol de la mer.

Brèche : Rupture partielle d'un ouvrage de défense contre la mer.

Caractérisation de l'aléa : Détermination des caractéristiques ou grandeurs de l'aléa, qui peuvent être quantifiées ou qualifiées (hauteur d'eau..)

Casier hydraulique : Espace homogène, d'un seul tenant et délimité par des frontières étanches pour une hauteur d'eau donnée, présentant les mêmes caractéristiques hydrauliques.

Concomitance : Manifestation simultanée de 2 ou plusieurs brèches.

Cote : Altitude d'un point par rapport à une surface de référence.

Décote : Abaissement du niveau marin par rapport aux prédictions astronomiques. L'origine de cette baisse est essentiellement liée aux vents et à la pression atmosphérique.

Digue : Ouvrage, généralement de forme longitudinale, dont la vocation principale est de faire obstacle à l'écoulement et de limiter les entrées d'eau sur la zone protégée.

Dune (ou cordon dunaire) : Formation sableuse d'origine éolienne, généralement parallèle à la côte.

Écrêtement : Élimination ou diminution des éléments les plus extrêmes d'une variation.

EDD : Études de Dangers portant sur les digues maritimes, leurs fondations et leurs épis de protection

Enjeux : Personnes, biens, activités, moyens, patrimoine bâti, culturel ou environnemental susceptibles d'être affectés par un phénomène naturel. Les enjeux s'apprécient aussi bien pour le présent que pour le futur.

Érosion (ou démaigrissement) : Perte de sédiments pouvant entraîner un recul du trait de côte ou un abaissement de l'estran ou de la plage.

Estran : Partie du littoral située entre les limites extrêmes des plus hautes et des plus basses marées.

Événement de référence : Événement naturel retenu, parmi les différents événements dommageables possibles, du fait de son impact le plus pénalisant à l'échelle d'un secteur d'étude cohérent pour l'analyse de son impact.

Flèche sableuse (ou littorale) : Forme littorale de terrain constituée par l'accumulation de matériaux meubles (sable ou galets) selon un plan étiré, avec un point d'ancrage à une extrémité seulement, et une pointe libre à l'autre extrémité.

Franchissement : Lorsque l'eau passe au-dessus de l'ouvrage de manière saccadée (sous l'action des vagues), on parle de franchissement (overtopping).

Géomorphologie : Étude scientifique des reliefs et des processus qui les façonnent, sur les planètes telluriques.

Houle : Onde de tempête dont la célérité, ou vitesse de propagation, dépend de la profondeur de l'eau.

IGN : Institut national de l'information géographique et forestière (www.ign.fr).

Jet de rive : Masse d'eau projetée sur un rivage vers le haut d'un estran* par l'action de déferlement des vagues.

Morphologie : Cf définition géomorphologie

NGF-IGN 69 : Nivellement général de la France (NGF) constitue le réseau de nivellement officiel en France métropolitaine où le « niveau zéro » est déterminé par le marégraphe de Marseille.

Niveau de service : Niveau de fiabilité d'un ouvrage hydraulique face à un événement de référence.

Niveau marin de référence : Niveau marin associé à l'événement de référence* prenant en compte l'ensemble des phénomènes influant sur le niveau d'eau (houle, surcote, ...).

Occurrence : L'occurrence d'un événement est son apparition dans le temps et/ou dans l'espace.

PAPI : Programmes d'actions de prévention contre les inondations.

Période de retour : Variable de temps caractérisant la probabilité d'apparition ou de dépassement d'un phénomène naturel ou d'un événement naturel. Une période de retour 100 (ou d'occurrence centennale) indique que le phénomène considéré a chaque année 1 chance sur 100 d'être égalé ou dépassé.

Qualification de l'aléa : Détermination qualitative d'un niveau d'aléa, classiquement fort, modéré ou faible.

Risques : Croisement de l'aléa et d'un enjeu vulnérable. Pertes (en personnes, en biens, ...) potentielles en cas de survenue d'un aléa.

Run-up : Altitude maximale atteinte par le jet de rive.

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Set-up (ou wave set-up) : cf Surcote liée aux vagues

Scénario de référence : Ensemble des scénarios d'évènements retenus à l'échelle du bassin de risque pour la détermination de l'aléa de référence.

Submersion marine : Envahissement temporaire et brutal d'un domaine continental littoral par la mer sous l'action de processus physiques se manifestant de manière extrême (forte dépression atmosphérique, vent violent, forte houle, ..), associés à des phénomènes naturels plus réguliers (marée astronomique, variation de température de l'eau, flux hydrique régulier, inversion des vents jour/nuit,...) .

Sur-aléa : Aggravation de l'aléa ou changement de sa nature dont l'origine est un événement naturel ou technologique logique qui n'est pas compris dans le scénarios d'évènements initial.

Surcote : Différence positive entre le niveau marégraphique observé/mesuré et le niveau de marée prédite

Surcote liée aux vagues : Surcote locale provoquée par la dissipation d'énergie liée au déferlement des vagues.

Surverse : Passage d'eau au-dessus d'un ouvrage de manière continue.

Transit sédimentaire : Transport de sédiments sous l'action hydraulique (houle, ...).

Trait de côte : défini, en matière de cartographie marine et terrestre, comme la ligne portée sur la carte séparant la terre et la mer. L'évolution de la position du trait de côte permet de rendre compte de la dynamique côtière. Différentes définitions, ou plutôt différents indicateurs de sa position, co-existent et peuvent être adoptées pour tenir compte de la diversité des morphologies du littoral.

Zone exposée aux chocs mécaniques : Zone en arrière d'une structure de défense contre la mer où la population est en danger du fait des phénomènes auxquels elle peut être exposée suite à la dissipation de l'énergie des vagues sur la structure elle-même.